

Informations relatives à votre voyage

Chers clients,

Nous vous remercions de nous avoir choisi pour votre voyage. Vous trouverez en annexe l'ensemble des documents nécessaires à votre séjour (billets d'avion, bons d'échange). Veuillez lire attentivement les informations importantes ci-après, afin de garantir le bon déroulement de votre séjour. Avant votre départ, vérifiez que l'ensemble des documents de voyage correspondants aux prestations réservées soient en votre possession.

Lorsque vous réservez des prestations supplémentaires, vos documents de voyage restent valables et les documents complémentaires vous seront remis dans les plus brefs délais. Lorsqu'une modification est effectuée, vos documents de voyage sont réédités. Dès réception, pensez à vérifier leur exactitude.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un agréable séjour!

Votre tour-opérateur

Informations France FTI Service

Comme vous vous rendez en France par vos propres moyens, il n'y a pas un de nos représentants dans les hôtels. En cas d'urgence, vous pourrez contacter notre agence de voyages ou notre Service-Center.

Horaires d'ouverture : Lu – Ven 9.00 – 22.00 ; Sa 9.00 – 19.00 ; Dim 10.00 – 18.00

Tel : +49-89-25251010

Cette information relative aux agences ne s'adresse pas aux clients de LAL Sprachreisen. Si vous avez réservé un voyage de LAL Sprachreisen veuillez trouver les informations concernant les agences dans les informations relatives au produit.

Pension/Tout Compris/Restauration

En formule demi-pension, pension complète ou Tout Compris, les prestations commencent avec le dîner du jour d'arrivée et finissent avec le petit déjeuner du jour de départ. Pour une arrivée tardive à l'hôtel ou un départ très tôt, l'hôtelier n'est pas tenu de servir un dîner ou un petit-déjeuner. Selon la destination et en fonction des horaires de vols, le premier et le dernier repas peuvent ne pas être servis à l'hôtel mais remplacés par ceux servis à bord de l'avion. La formule Tout Compris comprend en général tous les repas en commençant par le dîner pour finir par le petit-déjeuner. Pour profiter pleinement de la formule Tout Compris, vous serez parfois tenus de porter un bracelet ou une carte plastifiée. Il convient d'apporter une précision importante d'ordre général : la formule Tout Compris n'implique pas pour autant que tout est gratuit. Toutes les prestations qui ne sont pas précisées dans le descriptif ne sont pas incluses dans la formule réservée. Les boissons incluses dans la formule sont uniquement des boissons locales. Toutes les boissons importées sont payantes sauf mention dans le descriptif du produit. Pour des raisons de fréquentation en basse saison, les services de restauration mentionnés au programme peuvent être différents ; un repas sous forme de buffet peut être servi à la carte (ou inversement). La demi-pension signifie : petit déjeuner et dîner. La pension complète ne comprend pas les boissons sauf indication contraire sur le descriptif du produit. L'eau en bouteille n'est pas garantie, même dans la formule "Tout Compris" : elle peut être proposée en fontaine ou au verre. Dans la plupart des pays, les hôteliers ne fournissent pas d'eau en carafe. Pour les bébés, l'alimentation ne peut dépendre que de la responsabilité des parents pour d'évidentes raisons liées au respect de conditions nutritionnelles strictes. Il appartient donc à tout parent voyageant avec des enfants en très bas âge d'emporter les denrées et préparations nécessaires à leur alimentation particulière sachant qu'il est extrêmement improbable de trouver, dans de nombreux pays du monde, les produits adaptés auxquels ils sont habitués. Les éventuels frais supplémentaires pour le lit bébé et les repas (selon disponibilité) sont à réserver et à payer directement sur place auprès de l'hôtelier.

Animations, sports et divertissements

Dans la plupart des hôtels, la clientèle étant internationale, l'animation et le programme de divertissements ne sont pas toujours en français. Dans de nombreux cas, l'animation est faite dans plusieurs langues, mais cela dépend de la nationalité la plus fortement représentée. Cela est également valable pour l'animation au club enfants. En fonction de l'animation et de l'emplacement où les spectacles sont organisés au sein de l'hôtel, les soirées peuvent parfois être bruyantes.

Informations relatives à votre voyage

Les activités sportives et de divertissements sont proposées en fonction de la disponibilité et de la programmation des hôtels. La location de matériel est à faire sur place et sous réserve de disponibilité, une caution peut être demandée pour certains équipements ou occupation de terrains. Le programme de divertissement peut être limité en début et fin de saison. Les sports nautiques mentionnés sont pour la plupart proposés par des prestataires locaux indépendants de l'hôtel. Ils sont proposés en fonction de la météo. Pour cela, il se peut qu'en avant ou arrière-saison tous les sports ne puissent pas être encore pratiqués. Certaines activités nécessitent une licence (planche à voile, golf...).

Formalités d'entrée

Le respect des procédures d'entrée et de sortie des pays est de la responsabilité de chaque voyageur. Les ressortissants suisses et de l'UE doivent être en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité valable. Tous les enfants doivent disposer (dès la naissance) de leur propre passeport lors de voyages à l'étranger.

Les ressortissants d'autres nationalités devront se renseigner auprès de leur ambassade ou consulat respectif.

Pour les mineurs voyageant seuls ou avec un parent, toutes les informations sont disponibles sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>

Voyager avec des animaux

Pour les chiens, les chats et les furets voyageant entre les Etats membres de l'Union Européenne, un passeport européen pour l'animal de compagnie (un *pet pass*) est obligatoire. Chaque animal doit être clairement identifié par un tatouage ou par une puce électronique. Une carte d'identité doit être délivrée par le vétérinaire avec la mention que l'animal a été vacciné contre la rage.

Informations santé

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin traitant si des vaccinations ou autres précautions sont nécessaires avant votre départ et si vous suivez un traitement particulier. Nous vous recommandons également de vous renseigner auprès de votre médecin, centres médicaux ou des services de vaccination des maladies tropicales afin de prendre connaissance des risques médicaux encourus sur place.

Dans beaucoup de pays, les repas ne sont pas préparés comme chez vous. Pour parer à des troubles digestifs, nous vous recommandons de manger des légumes cuits, des fruits que vous aurez pelés vous-même. Évitez les glaçons et l'eau du robinet et buvez de préférence de l'eau minérale. Si malgré toutes ces précautions vous rencontrez des problèmes, notre représentant vous assistera pour vous trouver une pharmacie ou un médecin. Au sujet du virus Zika, il n'y a à ce jour aucune interdiction pour les ressortissants français et européens de voyager dans les pays concernés dont la liste est évolutive et que vous pouvez consulter sur http://ecdc.europa.eu/en/healthtopics/zika_virus_infection/zika-outbreak/Pages/Zika-countries-with-transmission.aspx.

Nous vous invitons à adopter les mesures de protection individuelle contre les moustiques (port de vêtements longs et couvrants, utilisation de répulsifs, de moustiquaires, climatisation...) et plus particulièrement si vous êtes enceinte. N'hésitez pas à consulter la fiche du pays concerné sur www.sante.gouv.fr/le-virus-zika.html.

Aménagement de l'hôtel selon la saison

Il arrive qu'en avant et arrière-saison certains aménagements ou services (piscine, aquapark, mini-club, plage...) soient partiellement ou pas encore mis à disposition des clients. Egalement les horaires d'ouverture des bars, restaurants, discothèques, etc. peuvent être irréguliers et dépendent de la direction de l'hôtel. L'irrégularité des mouvements de groupe, la surcharge des réservations qu'acceptent les hôteliers et la présence de délégations officielles prioritaires, peuvent nous obliger à vous loger dans d'autres hôtels que ceux initialement prévus.

Avec une demande de plus en plus importante, les zones touristiques tendent à s'étendre, ce qui explique l'apparition de chantiers aux alentours des hôtels. Le début des travaux n'est souvent annoncé que très tardivement, il nous est donc parfois impossible de vous prévenir en temps et en heure, nos équipes sur place font le maximum pour trouver des solutions alternatives satisfaisantes.

Pour des raisons d'économie d'énergie, la climatisation fonctionne uniquement à certaines heures et selon les températures extérieures. Seul l'hôtelier peut décider du fonctionnement (individuel ou collectif), des horaires et des périodes (en règle générale du 1er juin au 15 oct). Les piscines pouvant être chauffées ne le sont pas constamment. Les piscines extérieures ne sont en général pas chauffées et sont utilisables en hiver, en fonction des conditions météorologiques. Dans la majorité des hôtels, les chaises longues et parasols sont mis à disposition des clients à la plage et à la piscine (selon la disponibilité). Sauf indication contraire mentionnée sur le descriptif de l'hôtel, l'utilisation

Informations relatives à votre voyage

des chaises longues, parasols et serviettes de bain est en général gratuite. En haute saison, il se peut que le nombre de parasols, transats, matériel de sport, etc. soit insuffisant.

Chambres

Selon la réglementation internationale, le jour de votre départ, vous devez restituer votre chambre au plus tard à 12h. Le jour de votre arrivée, les chambres sont disponibles en règle générale entre 14h et 16h mais cela peut être retardé du fait des flux d'arrivées et de départs au sein de l'hôtel. Les chambres triples sont souvent une chambre double avec adjonction d'un lit supplémentaire qui peut être plus petit qu'un lit normal, un canapé lit, un canapé ou un simple matelas (selon les hôtels), ceci permettant de ne pas payer de supplément chambre individuelle mais avec des inconvénients d'utilisation tels qu'espace réduit pour la circulation des occupants de la chambre. Les chambres individuelles se différencient des chambres doubles par leur situation dans l'hôtel, leur équipement et leur taille. Dans de nombreux hôtels, les chambres individuelles sont des chambres doubles à usage individuel d'où le supplément chambre individuelle. Pour les studios, appartements et chambres familiales, il faut tenir compte, dans le tableau des prix, du nombre maximal d'occupants et des équipements de la chambre. Le nettoyage des studios et appartements n'inclut pas le lavage de la vaisselle. La superficie totale indiquée est toujours la surface totale avec balcon ou terrasse. Dans chaque hôtel se trouvent des chambres moins bien placées, vendues au même prix que les autres. Nous ne pouvons pas jamais vous garantir la situation d'une chambre sauf dans le cadre d'une réservation spécifique avec un supplément garantissant l'emplacement. Au sujet des chambres vue mer, cela ne signifie pas toujours une chambre 100% face à la mer, la vue peut être latérale et parfois légèrement entravée. Pour toute demande de chambre spéciale ou équipée (personne à mobilité réduite), merci de consulter au préalable votre agence sachant que les normes locales d'aménagement et de matériel peuvent différer des normes européennes. Selon les établissements, le minibar dans la chambre peut être rempli ou vide. En général, les consommations sont payantes. Pour une même catégorie, le confort peut varier d'un hôtel à l'autre. Que vous soyez en bungalow ou en chambre d'hôtel, la décoration et l'architecture varient selon la région et le pays. Il se peut qu'un hôtel de catégorie inférieure soit d'un meilleur standing qu'un autre de catégorie supérieure. Dans ces rares cas, nos descriptifs et appréciations s'efforceront de rétablir la réalité. Les hôtels de centre-ville sont en général plus bruyants du fait du trafic et de la proximité des centres d'animation (places, restaurants, discothèques en plein air, boutiques...).

Climat

La France est dans zone de climat tempéré. Dans les montagnes, les températures peuvent être négatives pendant plusieurs semaines en hiver. Dans le Sud, il existe un climat méditerranéen avec de températures très élevées en été.

Coutumes et traditions locales

En France, il est interdit de fumer dans les lieux publics tels que les administrations, les écoles, les musées, les bars, les restaurants... Vous retrouverez des zones fumeurs. En cas de non respect de cette loi, vous serez verbalisé.

Documents de voyage

Vous voyagez avec un billet électronique (e-ticket) ou un billet d'avion. Vous obtiendrez votre carte d'embarquement avant le départ, en ligne, ou le jour du départ au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne avec laquelle vous voyagez. Comme pièces d'identité, vous devez être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport, ainsi que d'un numéro de réservation. À noter: certaines compagnies aériennes demandent à ce que vous vous enregistriez en ligne, à l'avance, et que les cartes d'embarquement soient imprimées avant que vous vous présentiez au comptoir. Dans le cas contraire, une somme supplémentaire par personne/trajet peut vous être demandée. Pensez à vous renseigner à l'avance auprès de votre compagnie aérienne. Un bon de voyage (voucher) vous sera également fourni. Vous devrez remettre ce voucher à un collaborateur de notre agence sur place ou à la réception de l'hôtel pour pouvoir profiter des prestations qu'il comprend."

Assurance

Il est fortement recommandé de souscrire une assurance annulation, responsabilité civile, maladie et accident. Une assurance annulation voyage vous protège contre les frais d'annulation en cas d'annulation intempestive de votre séjour (par exemple, pour maladie). Afin de couvrir un maximum de frais, procurez-vous une assurance complète auprès de votre compagnie d'assurance ou renseignez vous auprès de votre agence sur nos produits d'assurance.

Sécurité

Informations relatives à votre voyage

Veillez à ce que vos valises et sacs soient fermés à clé et ne laissez pas sans surveillance. Les vols peuvent ainsi être évités. Veuillez déposer votre argent, vos papiers d'identité et vos objets de valeur dans le coffre-fort de votre hôtel. Il est également recommandé d'avoir une photocopie de vos papiers d'identité sur soi.

Avertissement aux voyageurs :

Selon le Ministère des Affaires Etrangères, aucune région du monde ni aucun pays ne peut être considéré comme étant à l'abri du terrorisme. A ce titre, toutes les destinations proposées peuvent être considérées comme des destinations à risque, tant au titre d'actes terroristes qu'au titre de défaillances climatiques. Ces événements, indépendants de notre volonté, ne sauraient engager la responsabilité de FTI Voyages. Toutes les informations complémentaires peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html

Sécurité en matière de baignade

Se baigner en mer peut être dangereux. Les courants de la mer sont souvent sous-estimés et votre force physique est surestimée. Nous vous prions donc de surveiller vos enfants en permanence (également à la piscine de l'hôtel). Pour profiter des joies de la baignade, nous vous invitons à consulter les sites internet sur les règles de sécurité en matière de baignade. Il est conseillé de se baigner sur les plages protégées et de ne pas se baigner seul. Soyez attentif aux drapeaux et à leur signification. Informez-vous sur les conditions météorologiques auprès de l'hôtelier ou des personnes compétentes.

Routes

En France, il est obligatoire d'avoir un gilet réfléchissant aux normes européennes par occupant du véhicule. Lorsque vous descendez du véhicule après une panne ou un accident, il est obligatoire de mettre le gilet. Le non respect de cette loi est punissable d'une amende de 90EUR. Le remorquage privé en cas de panne est interdit. Sur les routes de montagne étroites, la priorité va aux véhicules montants. Les règles de priorités pour les ronds-points et sens giratoires sont les mêmes en France qu'en Suisse. Sauf exception, indiquée par une signalisation routière appropriée. Les feux de croisement ne sont pas obligatoires, mais recommandés. Par temps de pluie, de neige ou dans les tunnels, ils sont obligatoires. La ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les occupants. Le téléphone au volant est autorisé uniquement avec l'option Bluetooth du véhicule uniquement.. La limite d'alcool est de 0,5g/L de sang soit 0,25mg par litre d'air expiré.

Sur les routes de montagne, les pneus hiver sont obligatoires (indiqué par des panneaux de signalisation). L'utilisation de chaînes sera également indiquée.

Limitation de vitesse :

Les autoroutes sont limitées entre 110 et 130 km/h, 90km/h pour les routes rurales et 50 km/h pour les routes urbaines.

Taxes autoroutières

La plupart des autoroutes ont un péage. Le péage peut se faire en espèce ou par carte de crédit. Le coût diffère selon le type de véhicule et la distance parcourue.

Pour plus d'informations: Fédération Française des Automobiles-Clubs et des Usagers de la Route (FFAC), 76 Avenue Marceau, F-75008 Paris, Tel. (0033-1) 56 89 20 70, Internet: www.automobile-club.org

Informations relatives à votre voyage

Test d'alcoolémie

À partir du 1^{er} juillet 2012, tout véhicule circulant sur le territoire français (valable pour les touristes aussi) devra obligatoirement être équipé de minimum 2 tests d'alcoolémie (jetables). Ils sont vendus en pharmacie ou sur internet entre 1,50 EUR et 5 EUR.

Pourboires

Il est usuel de laisser un pourboire d'environ 5% du montant de la facture dans les restaurants et d'arrondir le paiement à l'Euro supplémentaire dans les bars et cafés. Pour des paiements par carte de crédit, le pourboire doit être laissé en espèce.

Monnaie / Mode de paiement

La monnaie locale est l'Euro (EUR).

Les cartes VISA, Mastercard et American Express sont reconnues et utilisables dans le monde entier.

Pour tout paiement par carte bancaire, des frais peuvent être retenus.

Décalage horaire

La France fait partie du fuseau horaire de l'Europe centrale (MEZ) avec changement d'horaire en été.

Conditions douanières

Pour les Suisses, il est autorisé d'importer 200 cigarettes ou 25 cigares, 1 litre de spiritueux ou 2 litres de vin. Pour les personnes faisant partie de l'UE, il n'existe aucune restriction concernant l'importation d'objets pour ses besoins personnels. Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur les sites : www.douane.gouv.fr ou www.ezv.admin.ch